

## **AFFICHAGE D'EMPLOI**

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <b>NOM DE L'ENTREPRISE :</b>       | 10119601 Canada inc.  |
| <b>TITRE DU POSTE :</b>            | Microbiologiste   |
| <b>SECTEUR:</b>                    | Contrôle de la qualité                                      |
| <b>DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :</b> | Temps partiel : juillet 2017;<br>Temps plein : juillet 2018 |
| <b>TITRE DU SUPERVISEUR :</b>      | Vice-Président  |
| <b>ENDROIT :</b>                   | Notre-Dame-de-la-Paix                                       |

---

### **RÉSUMÉ DES FONCTIONS**

Relevant du Vice-président de l'organisation, le microbiologiste assure le contrôle de la qualité dans la production de Cannabis Médical. Étant donné que la qualité des produits est cruciale et contrôlée par Santé Canada, toute la production doit être soumise à un contrôle de qualité. Le rôle du microbiologiste est donc crucial pour le fonctionnement de l'organisation.

### **COMPÉTENCES ET EXIGENCES**

- Niveau d'études : Baccalauréat en sciences de la vie (de préférence en microbiologie);
- Diplôme en contrôle des opérations et de la qualité d'affaires réglementaires d'une institution de renom (c.à.d, Seneca);
- Années d'expérience: minimum 3 ans d'expérience de travail en contrôle de la qualité dans l'industrie de produits à base naturelle et / ou pharmaceutique. 5 années d'expérience serait préférables.
- Langues parlées: Français et Anglais
- Langues écrites : Français et Anglais

### **CONDITIONS RELATIVES À LA SÉLECTION DU CANDIDAT**

- Sélection des candidats qui répondent aux critères de qualification
- Entrevue de pré-sélection téléphonique
- Deuxième entretien avec le client
- Vérification des antécédents et des références
- Soumission d'offre d'emploi

Veillez soumettre votre lettre de présentation et votre curriculum vitae à Stéphane Brunette, responsable du recrutement par courriel à [stephanebrunette@videotron.ca](mailto:stephanebrunette@videotron.ca).

**Date de fermeture : 30 juin 2017**